

Domaine Public

1 8 0 2

Edition PDF
du 17 novembre 2008

Les articles mis en ligne
depuis DP 1801
du 10 novembre 2008

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**

Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.
En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Conseil fédéral: pas de concordance réduite aux mathématiques svp

En s'opposant aux accords bilatéraux, l'UDC s'exclut elle-même de la succession de Samuel Schmid (Alex Dépraz)

L'assainissement d'UBS n'est pas qu'un problème financier

A la différence de l'affaire Birkenfeld, la mise en accusation de Raoul Weil en Floride doit aussi être examinée sous l'angle du droit suisse, et sans ménagement (André Gavillet)

Credit Suisse en marchand d'illusions

«Où la vie est-elle la moins chère» en Suisse est bien placé au hit-parade encombré des classements stupides (Jean-Daniel Delley)

Une taxe incitative variable pour lisser le prix de l'énergie?

Une idée de la *Basler Zeitung* qui atténuerait les effets de dents de scie et encouragerait l'investissement dans les économies d'énergie (Revue de presse)

L'agriculture suisse pour les nuls

Un livre pour comprendre la mutation intervenue et celle qui reste à opérer entre augmentation de la demande et développement durable (Albert Tille)

La Nouvelle Gauche Socialiste 1958-1963: une page d'histoire neuchâtelaise

50 ans plus tard, un remarquable ouvrage de Raymond Spira qui fut un des acteurs de ce mouvement (Invité: Pierre Jeanneret)

Conseil fédéral: pas de concordance réduite aux mathématiques svp

En s'opposant aux accords bilatéraux, l'UDC s'exclut elle-même de la succession de Samuel Schmid

Alex Dépraz (17 novembre 2008)

La succession de Samuel Schmid offre pour l'instant des airs de déjà vu. On se croirait revenu une année en arrière. La concordance mathématique est de retour. Comme si l'UDC n'avait pas choisi elle-même d'entamer une cure d'opposition qui paraît lui avoir apporté plus de maux que de remèdes.

Comme il y a un an aussi, le débat se cristallise autour de la seule personne de Christoph Blocher. C'est le «*tout sauf Blocher*»: pourvu que le candidat soit «*respectueux de l'Etat de droit*», ce qui ne paraît pas trop demander en démocratie. Comme si l'UDC n'avait pas exclu et décidé d'exclure à l'avenir les représentants élus par l'Assemblée fédérale sans avoir reçu l'onction du parti.

L'élection du 10 décembre 2008 devrait donc tout être

sauf la répétition du 12 décembre 2007. Il ne s'agit plus de décider de ne plus gouverner avec l'UDC mais de décider si l'on peut à nouveau gouverner avec ce parti. Pour savoir si on fait équipe, il est légitime de poser quelques conditions de fond, pas seulement au candidat, mais aussi au parti qui le présente. Aujourd'hui encore plus qu'hier (DP 1753), la question de la poursuite de la voie bilatérale est incontournable.

Coïncidence du calendrier, l'élection complémentaire intervient au moment de la campagne en vue de la votation capitale du 8 février prochain sur les accords bilatéraux avec l'Union européenne. En liant extension et reconduction contre l'avis du Conseil fédéral, le Parlement a voulu jouer à quitte ou double notre avenir européen (DP 1776). Il doit aujourd'hui assumer les

conséquences de ce choix discutables.

Occupée à courir derrière ses jeunes, dépassée par sa base, l'UDC va probablement faire activement campagne pour le non. Or, «*qui choisit le non se met en marge des responsabilités communes*» (DP 1753). Choisir un candidat UDC partisan de la voie bilatérale, ou, pour reprendre la formule du docteur ès girouettes Christophe Darbellay, «*qui a manifesté son opposition aux bilatérales pour des raisons électoralistes*» est insuffisant. Peu importe également que le candidat sache situer Bruxelles sur une mappemonde. Un candidat issu d'un parti qui combat la voie bilatérale est résolument inéligible (DP 1800). A moins de deux mois d'un scrutin aussi essentiel, on ne peut choisir de faire entrer le loup dans la bergerie.

L'assainissement d'UBS n'est pas qu'un problème financier

A la différence de l'affaire Birkenfeld, la mise en accusation de Raoul Weil en Floride doit aussi être examinée sous l'angle du droit suisse, et sans ménagement

André Gavillet (16 novembre 2008)

La mise en accusation par un tribunal de Floride de Raoul Weil, membre de la direction d'UBS, est plus qu'un simple épisode des démêlés de la banque avec la justice

américaine pour assistance active à la soustraction fiscale. Plus qu'un prolongement de l'affaire Birkenfeld, qui a plaidé coupable. Plus qu'une nouvelle attaque contre le secret

bancaire qui est sous surveillance d'une commission d'enquête du Sénat. Le fait nouveau de l'affaire Weil, c'est que ce haut responsable de banque exerce son activité en

Suisse. La question dès lors n'est plus celle de sa responsabilité devant le tribunal américain, mais celle de son comportement au regard de la loi sur les banques et de la Convention de diligence, dont la nouvelle version est entrée en vigueur le 1er juillet 2008.

Convention et fraude fiscale

Cette convention, élaborée par l'Association suisse des banquiers, a pour but de définir les règles de comportement des banques signataires et, dans la mesure du possible, d'instaurer une police interne et privée, à l'abri de l'ébrulement médiatique.

Le préambule de la Convention parle, non sans orgueil, de «*préserver le renom du système bancaire suisse au plan national et international*». Une grande partie de la Convention est consacrée à l'application de la loi sur le blanchiment, l'identification du client, personne physique ou morale.

Mais deux chapitres importants traitent de la fuite des capitaux (article 7) et de la fraude fiscale (article 8).

On peut relever que sont interdits «*l'organisation de l'accueil de clients à l'étranger en dehors des propres locaux de la banque dans le but d'accepter des fonds*», «*l'assistance active à la soustraction fiscale et à des actes analogues*», «*la collaboration active avec des personnes ou sociétés qui organisent pour des tiers la fuite des capitaux*» et «*le fait de donner au contractant des indications sur ces personnes*».

En Suisse

Dans l'affaire Raoul Weil – qui conteste les faits – ce qu'il faut prendre en compte, c'est qu'il est Suisse, exerçant son activité en Suisse. Il tombe sous le coup de la loi suisse et accessoirement sous l'application de la Convention de diligence. La Commission fédérale des banques devrait donc se saisir de l'affaire et

mener son enquête propre pour déterminer si le comportement de Raoul Weil est, comme l'exige nommément la loi sur les banques, «*irréprochable*».

De surcroît, la Confédération qui recapitalise UBS en souscrivant un emprunt obligatoire à conversion forcée va devenir, potentiellement, actionnaire d'UBS à hauteur de 10% du capital. De surcroît encore, la Banque nationale suisse engage sa réputation en se chargeant de liquider les actifs illiquides d'UBS.

Recapitalisation déontologique

L'affaire Weil doit donc être instruite en Suisse, à double titre: en application de la loi, et en raison de l'implication de la Confédération dans la banque. Certes les faits sont antérieurs à l'intervention fédérale. Raison de plus pour ouvrir tous les placards. La recapitalisation de la banque doit être une opération non seulement financière mais déontologique aussi.

Credit Suisse en marchand d'illusions

«Où la vie est-elle la moins chère» en Suisse est bien placé au hit-parade encombré des classements stupides

Jean-Daniel Delley (14 novembre 2008)

Genève à éviter à tout prix. Glaris recommandé. Appenzell, c'est l'idéal. Tels sont les conseils à suivre si l'on veut optimiser son revenu disponible, une fois déduits les prélèvements obligatoires et les coûts du logement et de l'énergie.

Le classement réalisé par Credit Suisse ne présente guère d'intérêt tant il pêche par abstraction. Les cantons peu attractifs financièrement sont aussi les plus urbanisés. C'est là que les emplois sont les plus nombreux, le marché du logement tendu et donc les prix élevés. Ce sont eux aussi qui

offrent des prestations publiques en quantité et en qualité – formation, culture, santé, aide sociale – dont la comptabilité sommaire de l'étude de Credit Suisse ne tient pas compte.

Si tous les ménages désireux d'améliorer leur revenu

disponible déménageaient à Glaris ou à Appenzell, les loyers prendraient l'ascenseur; et il faudrait se contenter de prestations plus modestes. Les nouveaux arrivants seraient condamnés à se déplacer pour

trouver un emploi et donc payer en argent, en temps et en fatigue leur nouvel eldorado financier, qui du coup se révélerait être un mirage.

Ce classement sommaire n'a

qu'une valeur de divertissement pour médias avides de titres accrocheurs. Credit Suisse n'a-t-il pas mieux à faire pour éclairer la réalité socio-économique du pays?

Une taxe incitative variable pour lisser le prix de l'énergie?

Une idée de la Basler Zeitung qui atténuerait les effets de dents de scie et encouragerait l'investissement dans les économies d'énergie

Revue de presse (14 novembre 2008)

D'août 2007 à juillet 2008, le prix du baril de pétrole a passé de 71 à 140 \$ le baril. Une augmentation si forte que les taxes d'incitation visant à l'économie d'énergie paraissent superflues: *«le marché va à lui seul influencer le comportement des consommateurs»*, un pronostic qui semble alors d'autant plus sûr que la tendance à la hausse paraît irréversible. Aujourd'hui pourtant le baril se négocie à moins de 60 \$.

Cette évolution en dents de scie du prix du pétrole rend difficile un comportement économiquement rationnel. Un investissement consenti pour économiser l'énergie dans un contexte de forte hausse du prix du pétrole peut se révéler soudain très coûteux lorsque ce prix chute. Par ailleurs la

diffusion à plus grande échelle des capteurs solaires ou l'acquisition de véhicules peu gourmands en énergie se trouve freinée dans un tel climat d'incertitude.

Le journaliste Hanspeter Guggenbühl, spécialiste du dossier énergétique, propose de lisser le prix du pétrole au moyen d'une taxe variable (*Basler Zeitung*, 22.10.2008). Il prend comme référence un prix légèrement inférieur au prix moyen du pétrole durant les douze derniers mois: 70 centimes le litre. Pour tenir compte de la raréfaction future de l'offre et du changement climatique, ce prix est augmenté d'une taxe de 5% par an dès 2009. Le même mécanisme devrait s'appliquer aux énergies non renouvelables tels que le gaz, le charbon et le

nucléaire. Si le prix du marché augmente plus que celui prévu par ce système de taxation, la taxe est suspendue. Par contre la taxe est réintroduite dès que le prix du marché descend en dessous de l'évolution prévue, de manière à combler la différence entre prix du baril sur le marché libre et prix résultant de l'évolution annuelle décidée. Ce système de taxation n'alourdirait pas la charge fiscale puisque son produit serait redistribué aux ménages et aux entreprises.

Ce compromis entre une simple taxe d'incitation et le marché, en rendant transparent et prévisible l'augmentation du prix de l'énergie, donnerait un signal clair aux investisseurs et atténuerait le choc dû aux variations brusques de prix.

L'agriculture suisse pour les nuls

Un livre pour comprendre la mutation intervenue et celle qui reste à opérer entre augmentation de la demande et développement durable

Albert Tille (13 novembre 2008)

L'avenir de l'armée, après l'ère Schmid, occupe toutes les gazettes. On comprend l'intérêt porté à la gestion des 5 milliards consacrés chaque année à la défense nationale. En importance comparable, la politique agricole de la Suisse coûte aux contribuables 3,5 milliards par année. Mais elle se conduit dans l'indifférence quasi générale des médias et de l'opinion. Les Suisse aiment-ils donc sans réserve leurs paysans? Ils ont plutôt une profonde méconnaissance d'un dossier compliqué. C'est à une séance de rattrapage que nous invitent les auteurs de *L'agriculture dans son nouveau rôle*. En termes simples, nous pouvons suivre, en une quinzaine d'années, le passage d'une agriculture entièrement géré par l'Etat vers un système plus proche du marché. La Suisse n'avait pas le choix, mise sous pression par l'incontournable libéralisation des échanges mondiaux. Nous sommes cependant encore très loin du libre-échange. Les droits de douane protecteurs restent parmi les plus importants dans le monde, avec des pointes atteignant 200%. Pour atténuer la pression internationale, la Suisse a habilement inventé les paiements directs, versés aux

agriculteurs pour l'entretien du paysage et la prévention de la désertification. Ce système permet de distribuer une moyenne de 43 000 francs à chaque exploitation agricole. La Constitution impose cette générosité. La Confédération doit en effet soutenir une agriculture basée sur l'exploitation familiale, qui respecte le développement durable, les exigences du marché et la sécurité de l'approvisionnement de la population. Ce programme idyllique a été plébiscité à 76% par un vote populaire en 1996.

Le modèle agricole suisse sera difficile à sauvegarder. Après une description didactique du passé et du présent, les auteurs tentent une vision prospective sur le moyen et le long terme. La poursuite de l'ouverture des frontières est programmée à l'OMC. L'accroissement de la population mondiale, le revenu grandissant de la Chine et autre pays émergents vont accroître durablement la demande de produits agricoles. Les agrocarburants vont inéluctablement concurrencer la production alimentaire. Ils sont rentables au Brésil quand le baril de pétrole atteint 30 dollars. Ils le seront en Europe avec un baril à 80 dollars. Pour

répondre à cette intense sollicitation des ressources de la terre, les nouvelles techniques de cultures, OGM compris, vont s'imposer dans de vastes exploitations liées en amont aux industries et en aval aux grands distributeurs.

Face à ce système hyperproductif et centralisé, la petite Suisse isolée ne pourra pas défendre son modèle agricole. Seule une étroite alliance avec l'Europe qui développe une stratégie analogue devrait permettre d'organiser la défense. Berne en prend le chemin avec l'ouverture de négociations avec Bruxelles sur un accord de libre-échange agricole. Mais ce défi est énorme. Le revenu paysan serait amputé de moitié. Et pour respecter le modèle agricole inscrit dans la Constitution, la Confédération devrait dégager des moyens financiers dépassant très largement l'effort consenti actuellement. En violant le frein constitutionnel à l'endettement?

D. Barjolles, J.-M. Chappuis, Ch.Eggenschwiler, *L'agriculture dans son nouveau rôle*, Le savoir suisse No No 52, 2008

La Nouvelle Gauche Socialiste 1958-1963: une page d'histoire neuchâteloise

50 ans plus tard, un remarquable ouvrage de Raymond Spira qui fut un des acteurs de ce mouvement

Invité: Pierre Jeanneret (12 novembre 2008)

«*Trahison (...) tactique faite d'intrigue, subtile, rusée, sinieuse (...) noyautage (...) lâcheté (...) calomniateurs (...) reniement*»: c'est par ces termes que le Parti Ouvrier et Populaire neuchâtelois, à travers la *Voix Ouvrière*, qualifiait la Nouvelle Gauche Socialiste. Avec moins de violence certes, le Parti socialiste officiel la critiquait aussi comme élément de division des forces progressistes. Les tensions entre la NGS et le PS furent parfois vives, notamment dans le Val-de-Travers. Après un demi-siècle, les passions se sont calmées, on peut poser sur ces événements un regard serein. Que fut donc la Nouvelle Gauche neuchâteloise, bien oubliée aujourd'hui, sinon par des militants chenus? Pourquoi provoqua-t-elle une telle ire chez les autres formations de la gauche? Quelles circonstances expliquent sa naissance? Qui rassemblait-elle? Quels furent ses objectifs, ses combats, ses succès et ses échecs? Pourquoi enfin sa disparition, au terme d'une existence relativement brève (1958-1963)? Cinquante ans après sa création, un ouvrage de Raymond Spira, qui lui-même en fut un membre très actif, vient opportunément nous rappeler tout cela. Parce que ses synthèses et analyses contenues dans le livre sont d'une rigueur, d'une clarté et d'une lucidité exemplaires (où l'on reconnaît la patte du grand avocat), on regrettera que l'auteur ait fait une place trop

grande à de longues citations du *Bulletin* et autres textes de la NGS. Textes sans doute éclairants mais parfois un peu verbeux: heureux temps où les lecteurs prenaient le temps de lire des pages entières de réflexions théoriques! N'eût-il pas été préférable, ici et là, d'en faire une synthèse et de les livrer en vrac? L'ouvrage fournit cependant, à travers ces documents, un matériau fort utile.

Essayons donc de résumer l'histoire de cette passionnante et éphémère tentative de régénération, qui répondait assez bien à la formule de Michel Rocard: «*Le socialisme n'est pas une institution, c'est une espérance*». Et d'en tirer quelques leçons. Nous avons complété la riche information contenue chez R. Spira par un long entretien que nous avons eu en 2000 avec Yves Velan, et par d'autres sources publiques ou privées. Ces dernières corroborent par ailleurs le contenu de l'ouvrage.

La naissance du Mouvement de la Nouvelle Gauche Socialiste est inséparable du contexte international et helvétique. Si le XXe Congrès du PCUS et les dénonciations des crimes de Staline par Khrouchtchev avaient soulevé de grands espoirs d'une sortie du stalinisme, la répression de l'insurrection hongroise (octobre-novembre 1956) leur apporta un cinglant démenti. Elle entraîna une hémorragie

de militants dans les partis communistes, et en Suisse dans le Parti suisse du Travail/POP. Certains cherchèrent d'autres voies pour réaliser leur idéal d'un socialisme de gauche combatif. Quant aux partis socialistes d'Europe occidentale, ils étaient eux aussi l'objet d'une vive critique interne: en Allemagne fédérale, le SPD qui s'acheminait vers son programme réformiste de Bad-Godesberg (1959), répudiant complètement l'idéologie révolutionnaire et marxiste et acceptant le régime de libre entreprise; en Italie, le PSDI de Saragat qui participait au pouvoir aux côtés de la Démocratie chrétienne; mais surtout en France. Le gouvernement «*socialiste*» SFIO de Guy Mollet n'avait-il pas décidé l'intervention militaire à Suez (novembre 1956)? Ne cautionnait-il pas, à travers son ministre résident Robert Lacoste, la répression et la torture en Algérie, sur laquelle le témoignage d'Henri Alleg dans *La Question* fit sensation? Quant au PSS, il était considéré par certains de ses membres comme trop institutionnel, trop consensuel, trop social-démocrate, trop réformiste en un mot: «*le parti socialiste répudie sa fonction révolutionnaire. Il tend à collaborer toujours davantage avec les forces réactionnaires*», lira-t-on dans le *Bulletin* No 13 de la NGS. La question de l'armement nucléaire de la Suisse allait cristalliser les tensions au sein du PSS. Rappelons par

exemple que son autoritaire président Walther Bringolf, devenu farouchement anticommuniste, n'hésitera pas à s'opposer à l'initiative contre les armes atomiques de 1958. Ce sont donc largement des déçus du POP et du PS, ou si l'on préfère «*des socialistes et des communistes minoritaires*» qui allaient constituer le noyau de la Nouvelle Gauche.

1956-1958: la création de la NGS se fera par étapes. En juin 1957 paraît à La Chaux-de-Fonds – qui restera le centre du Mouvement – une revue: *points de vue*. De manière significative, le No 2 par exemple – il n'y en aura que trois – est centré sur la question algérienne et les initiatives Chevallier contre les dépenses militaires, mais aussi sur une série de réflexions fondamentales sur la gauche en Suisse, la pertinence ou non du concept de lutte des classes, les conditions d'un front populaire, etc. Marcel Costet, ancien secrétaire du POP neuchâtelois, écrit: «*Malgré ce que représentent le stalinisme (dogmatisme et pragmatisme) et le mollettisme (gérance loyale – ô combien – du capitalisme), la gauche en sortira.*» Le mot est lâché. Le 3e numéro (février 1958) marque clairement le lien entre la revue et la NGS. On peut y lire: «*Nous en avons plein le dos du capitalisme*», et dans un autre texte: «*l'idée démocratique ne se justifie que par la volonté inébranlable de la faire pénétrer aussi dans la réalité économique*». Le facteur déclenchant sera l'exécution – à la fois criminelle et politiquement inutile – d'Imre Nagy et Pal Maleter (juin 1958). Plusieurs membres du POP neuchâtelois,

qui n'avaient pas voulu quitter le parti alors qu'il était l'objet de la curée anticommuniste de 1956, démissionnent alors, avec la volonté de fonder une nouvelle formation politique. Parmi ces transfuges, René Meylan (1929-2000), en qui beaucoup voyaient le dauphin d'André Corswant, et un Vaudois exilé à La Chaux-de-Fonds à cause de l'«*interdiction professionnelle*» subie dans son canton d'origine, le professeur et écrivain Yves Velan, dont le roman novateur *Je* est considéré comme un événement littéraire en Suisse romande.

Le Congrès de fondation eut lieu le 4 octobre 1958. Dans le florilège de textes fondateurs présenté par Raymond Spira, on trouve notamment les affirmations suivantes: «*le but [de la NGS] est l'avènement du socialisme (...) Le socialisme libère l'homme de l'exploitation capitaliste. (...) La lutte pour l'abolition des classes rend impossible toute collaboration entre une classe exploitée et une classe exploitante. (...) Par la socialisation de tous les moyens de production, puis la planification, elle [la société socialiste] doit mettre l'activité économique au service de l'homme et non plus au service des superprofits capitalistes. (...) Tout en ne considérant pas le réformisme comme une fin en soi, la NGS juge nécessaire un programme immédiat défendant tout ce qui peut amener un progrès social (...) lutte pour une réduction massive des dépenses militaires, contre l'armement atomique.*»

La NGS s'inscrivait par ailleurs dans un courant international

de remise en question du socialisme officiel et de tentative de créer une troisième voie, ni communiste ni réformiste. Tendance représentée en Italie par le PSU de Pietro Nenni, et en France par ce qui allait devenir en 1960 le Parti socialiste unifié (PSU) de Michel Rocard, et en Grande-Bretagne par la gauche du Labour Party.

Son «*humanisme socialiste*» prenait ses distances *et* envers le communisme dictatorial et répressif (et son expression locale, le POP), *et* envers le PSS social-démocrate, son «*opportunisme*» et son appareil institutionnel. Il exprimait également des critiques acerbes envers le syndicalisme suisse, devenu de plus en plus bureaucratique, coupé de sa base et qui menait au sommet les tractations avec le patronat. Le vent de révolte qui aboutira, au sein de l'USS, au *Manifeste 77* (dénonciation de l'évolution «*droitière*» de la FTMH, du tabou de la Paix du travail et de l'absence de démocratie interne) commençait à souffler.

Sociologiquement, on relèvera, dans la NGS, la forte proportion de jeunes, en particulier d'étudiants (60% des membres avaient moins de 30 ans). L'un de ses mérites a certainement été de permettre à des forces nouvelles, comme Heidi Deneys-Opliger, de se profiler. Avec honnêteté, R. Spira reconnaît cependant le peu de place laissée aux femmes dans la NGS, car «*la gauche de l'époque n'était guère moins macho que la droite.*» Elle comptait aussi des membres d'une autre génération, comme Pierre Hirsch (1913-1995), qui avait été un compagnon de route de

longue date du POP mais surtout, dès les années trente, un antifasciste résolu aux côtés d'André Corswant et Henri Pointet.

La Nouvelle Gauche publia 59 numéros de son *Bulletin*, théoriquement bimensuel, dont le responsable était Jean-Louis Bellenot. Des *Cahiers* étaient en outre consacrés à la discussion doctrinale. Vu les origines universitaires de nombreux membres et les buts du Mouvement, celle-ci paraît avoir accaparé beaucoup de temps et d'énergie. Il serait cependant injuste de limiter l'action de la NGS à la production de textes théoriques! Ils sont par ailleurs d'un grand intérêt: ainsi les réflexions sur «*l'illusion du "standing"*» – version moderne de l'aliénation chez Marx – qui «*a causé la démoralisation*» et la démobilisation des travailleurs en tant que classe. Mais l'analyse n'exclut pas des engagements très concrets, d'abord sous la forme de la participation aux élections, avec quelques succès. La NGS s'est aussi engagée dans une série de combats, à travers des votations cantonales ou fédérales. On mentionnera la lutte en faveur du suffrage féminin et celle pour les trois semaines de vacances payées. Surtout, elle a combattu pour l'initiative fédérale lancée en 1958 et visant à interdire les armes atomiques en Suisse. Il semble que ce combat dévora beaucoup d'énergie et que la Nouvelle Gauche ne parvint pas, ensuite, à renouveler le nombre et l'ardeur de ses militants.

La NGS a donc souffert de faiblesses, qui expliquent sa brève existence puis sa dissolution. Certaines étaient

structurelles. Selon Yves Velan, le PS était un parti d'appareil, avec quelques moyens financiers, mais peu de militants. Le POP, lui, était un parti pauvre, mais au fort militantisme. Or la Nouvelle Gauche n'avait ni la structure du PS, ni l'argent, ni l'ardeur militante... Dans une ultime contribution, son secrétaire René Meylan rendait compte avec une certaine amertume de la passivité de beaucoup de sympathisants: «*Nous avons appris à nos dépens ce que valent les bavards "de gauche", toujours prêts à démolir, jamais disponibles pour construire: rien.*» Ses forces ne dépassèrent jamais une centaine de militants politiquement actifs, trois députés au Grand Conseil, dix conseillers généraux (le Législatif communal dans le canton de Neuchâtel). Elle représentait 7,2% des voix à La Chaux-de-Fonds, 4% à Neuchâtel (mais 16,2% à Fleurier) aux élections cantonales de 1961: des résultats estimables, mais insuffisants pour influencer de manière décisive sur la vie politique cantonale. La force et la faiblesse de la NGS furent, on l'a dit, d'être surtout formée d'intellectuels, avec la propension à la rédaction de textes et l'individualisme que cette composition sociale implique. Dès lors, la volonté de «*faire corps avec les classes populaires*» apparaît *a posteriori* comme un peu utopique.

Surtout, la NGS échoua dans la mission qu'elle s'était donnée de contribuer à l'unité de la gauche neuchâteloise. Il est vrai que le fait de fonder un parti composé essentiellement de démissionnaires du POP et du PS ne constituait sans doute

pas une bonne prémisse pour réaliser cet objectif... Malgré une dénonciation claire des crimes staliniens et post-staliniens, la NGS se refusa toujours à adopter l'attitude d'anticommunisme viscéral qui faisait alors florès. La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* d'un René Braichet s'en chargeait! La Nouvelle Gauche gardait avec le POP des dénominateurs communs (volonté d'effectuer une transformation radicale de la société, défense des mouvements de libération du Tiers-Monde, etc., ce qui le rapprochait aussi du Mouvement démocratique des étudiants/MDE). C'est donc avec le POP qu'elle chercha d'abord à s'allier, mais les pourparlers tournèrent vite court, ce dernier ne supportant pas le contact avec des «*renégats*». La NGS s'est alors tournée vers le Parti socialiste, concluant avec lui des accords électoraux (en soutenant systématiquement, il est vrai, les «*socialistes de gauche*» contre un Adolphe Graedel, secrétaire central de la FOMH et conseiller national considéré comme le prototype du socialiste «*droitier*») ...pour finalement se dissoudre et, en ce qui concerne la majorité de ses membres, se fondre dans le PS. L'ambition de faire l'unité des gauches neuchâteloises sous la forme d'une «*triplice*» PS-POP-NGS, d'un front uni contre la bourgeoisie conservatrice, se solda donc par un échec.

En juillet 1963, un congrès extraordinaire décida la dissolution de la Nouvelle Gauche. Une partie de ses militant-e-s rejoignit le Parti socialiste. Parmi eux, René Meylan, qui devint même conseiller d'Etat. La NGS avait-elle donc été, comme le

jugèrent certains, une étape, un tremplin permettant de passer du POP vers un parti qui «payait» mieux en places et en sièges? Quelle est la part des convictions, et celle des ambitions, dans un itinéraire politique? En l'absence de sources univoques et de preuves, l'historien n'a pas la faculté de sonder les cœurs et les âmes... De rares membres de la NGS revinrent au POP, d'autres encore ne s'affilièrent plus à un parti politique, tout en conservant une sensibilité de gauche.

La NGS fut un élément, parmi d'autres, d'un mouvement de discussion, de débat – souvent critique – au sein du PSS et ses sections cantonales. N'est-ce pas en cette même année 1963 qu'est né *Domaine Public*?... Dans le canton de Vaud par

exemple, on peut observer, avec un léger décalage temporel, un processus à certains égards similaire, mais qui n'alla pas jusqu'à la rupture. La Jeunesse socialiste des années soixante défendait en gros les mêmes valeurs et les mêmes objectifs que la NGS. Et cela contre la «*figure du père*» dans le PS vaudois, le tout-puissant Pierre Graber. Après le départ de celui-ci au Conseil fédéral, les blocages tombèrent vite: Pierre Aguet fut élu secrétaire permanent, et en 1971, au Congrès d'Epalinges, les socialistes vaudois votaient par deux tiers des voix un premier apparemment électoral historique avec le POP. Une différence majeure cependant: le processus vaudois se fit à l'intérieur même du PSV, et non dans le cadre d'une

formation réunissant ex-socialistes et ex-popistes.

Par les qualités politiques et humaines de plusieurs de ses militant-e-s, par le niveau intellectuel de sa réflexion sur le socialisme, par ses contacts et engagements solidaires sur le plan international, l'éphémère Nouvelle Gauche Socialiste neuchâteloise garde donc toute sa place dans l'histoire de la gauche (des gauches) en Suisse romande.

Raymond Spira, *C'était la Nouvelle Gauche! Contribution à l'histoire politique du canton de Neuchâtel*, No 97 de la Nouvelle Revue neuchâteloise, 25e année, printemps 2008, 119 pages